

## PERSONNELS DE VIE SCOLAIRE

### LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

A partir de 2013, l'interbranches\* a souhaité développer une politique de certification des métiers de la vie scolaire afin de conforter et de valoriser la fonction au sein de l'établissement.

Les CQP sont ouverts aux personnels de vie scolaire de tous les établissements privés en poste. Les candidats doivent justifier d'au moins 1 an d'ancienneté dans le secteur éducatif et/ou socio-éducatif.

Institut reconnu par l'Enseignement Catholique, l'IFEAP s'appuie sur son expérience de plus de 25 ans de formation des personnels d'éducation pour dispenser la formation amenant à la certification des CQP Educateur de Vie Scolaire (EVS) et Coordinateur de Vie Scolaire (CVS).

*\*sous l'égide de la CPN EFP EEP (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle pour les Etablissements d'enseignement privés)*

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ 4 unités de formation pour chaque CQP
- ▶ CQP EVS : 178,5 heures de formation pour le parcours entier
- ▶ CQP CVS : 189 heures de formation pour le parcours entier
- ▶ Un parcours adapté au rythme de chacun
- ▶ Des unités de formation indépendantes permettant l'acquisition de compétences par bloc
- ▶ Un dispositif hybride : chaque unité de formation présente des temps de formation en présentiel et en distanciel

Accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis d'Expérience)

356

stagiaires formés depuis 2013

Le certificateur fait confiance à l'IFEAP depuis 2013 pour organiser et dispenser les formations vie scolaire

#### RÉFÉRENTIELS RÉNOVÉS

4 unités de formation préparant à l'évaluation de 4 blocs de compétences

[www.ifeap.fr](http://www.ifeap.fr)

96%

de CQP EVS validés  
de 2016 à 2018

Les référentiels  
de certification et  
de formation sont  
consultables sur  
demande par mail  
auprès de Sandra  
MERCIER ou Stella  
BESNARD.

178,5  
heures

pour le parcours  
complet

Certification  
niveau 4\*

Nomenclature  
européenne

Un stage de 35h lié aux UF  
1 & 2 est à réaliser dans un  
établissement différent de  
celui d'exercice.

## UF 1

### PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LA VIE SCOLAIRE EN COLLABORATION AVEC L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES DE L'ÉTABLISSEMENT

🕒 42 heures en présentiel  
14 heures en distanciel

📍 Angers

📅 Du 2 au 4 mars 2021  
Du 19 au 22 avril 2021

Évaluation bloc de  
compétences 1 :  
Octobre/novembre 2021

📍 Paris

📅 Septembre 2021  
Octobre 2021

Évaluation bloc de  
compétences 1 :  
Février/mars 2022

📍 Occitanie - Nouvelle  
Aquitaine

📅 Novembre 2021  
Janvier 2022

Évaluation bloc de  
compétences 1 :  
Avril/mai 2022

📍 Hauts de France

📅 Du 3 au 5 mai 2021  
Du 15 au 18 juin 2021

Évaluation bloc de  
compétences 1 :  
Décembre 2021

## UF 2

### PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES

🕒 45,5 heures en présentiel  
7 heures en distanciel

📍 Angers

📅 Octobre 2021  
Novembre 2021

Évaluation bloc de  
compétences 2 :  
Janvier 2022

📍 Paris

📅 Du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021  
Du 15 au 17 mars 2021

Évaluation bloc de  
compétences 2 : Mai 2021

📍 Occitanie - Nouvelle Aquitaine

📅 Du 12 au 15 avril 2021  
Du 26 au 28 mai 2021

Évaluation bloc de compétences 2 :  
Septembre 2021

📍 Hauts de France

📅 Décembre 2021  
Janvier 2022

Évaluation bloc de  
compétences 2 : Avril 2022

Eligible au  
CPF

## UF 4

### ACCOMPAGNEMENT D'ACTIONS DE PRÉVENTION

🕒 28 heures en présentiel  
7 heures en distanciel

📍 Angers

📅 Janvier 2022

Évaluation bloc de  
compétences 4 :  
Mars/avril 2022

📍 Paris

📅 Du 4 au 7 mai 2021

Évaluation bloc de  
compétences 4 :  
Septembre/octobre 2021

📍 Occitanie - Nouvelle Aquitaine

📅 Septembre 2021

Évaluation du bloc de compétences  
4 :  
Novembre/décembre 2021

📍 Hauts de France

📅 Du 8 au 12 mars 2021

Évaluation bloc de  
compétences 4 :  
Mai/juin 2022

# CQP EVS LES UNITÉS DE FORMATION (UF) & LES ÉVALUATIONS

## UF 3

### CONCEPTION ET ANIMATION DE PROJETS OU D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

🕒 28 heures en présentiel - 7 heures en distanciel

📍 Occitanie - Nouvelle Aquitaine

📅 Du 22 au 26 février 2021

Évaluation du bloc de  
compétences 3 :  
Novembre/décembre 2021

📍 Angers

📅 Du 31 mai au 4 juin 2021

Évaluation bloc de  
compétences 3 :  
Mars/avril 2022

📍 Hauts de France

📅 Octobre 2021

Évaluation bloc de  
compétences 3 :  
Mai/juin 2022

📍 Paris

📅 Décembre 2021

Évaluation bloc de  
compétences 3 :  
Septembre/octobre 2022

189 heures  
pour le parcours complet

## UF 1

### PRISE EN CHARGE ET SUPERVISION DE L'ACCUEIL ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DES ÉLÈVES ET DE LEUR FAMILLE

Les référentiels de certification et de formation sont consultables sur demande par mail auprès de Sandra MERCIER ou Stella BESNARD.

77%

de CQP CVS validés de 2016 à 2018

Certification niveau 5\*

Nomenclature européenne

🕒 49 heures en présentiel - 10,5 heures en distanciel



Angers



Du 22 au 26 février 2021  
Du 22 au 25 mars 2021

Évaluation du bloc de compétences 1 : 17 mai 2021



Paris



Du 18 au 22 octobre 2021  
Du 23 au 26 novembre 2021

Évaluation du bloc de compétences 1 : 21 février 2022

Un stage de 35h lié aux UF 1 & 2 est à réaliser dans un établissement différent de celui d'exercice.

## UF 4

### FACILITATION DE L'INTÉGRATION DES MEMBRES DE LA VIE SCOLAIRE

🕒 28 heures en présentiel  
7 heures en distanciel



Angers



Du 18 au 21 janvier 2022

Évaluation du bloc de compétences 4 : 28 février 2022



Paris



Du 22 au 25 février 2022

Évaluation du bloc de compétences 4 : 7 mars 2022

## UF 2

### COORDINATION ET ANIMATION DU SERVICE DE VIE SCOLAIRE EN LIEN AVEC LA HIÉRARCHIE

🕒 49 heures en présentiel  
10,5 heures en distanciel



Angers



Du 11 au 15 octobre 2021  
Du 16 au 18 novembre 2021

Évaluation du bloc de compétences 2 : 17 janvier 2022



Paris



Du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2021  
Du 6 au 9 avril 2021

Évaluation du bloc de compétences 2 : 31 mai 2021

## CQP CVS LES UNITÉS DE FORMATION (UF) & LES ÉVALUATIONS

## UF 3

### CONDUITE DE PROJETS D'ANIMATION

🕒 28 heures en présentiel - 7 heures en distanciel



Angers



Du 18 au 21 mai 2021

Évaluation du bloc de compétences 3 : 15 novembre 2021



Paris



Du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2021

Évaluation du bloc de compétences 3 : 22 novembre 2021

## ACCÈS À LA FORMATION

La formation tient compte de l'expérience professionnelle de chacun. Un positionnement est réalisé pour chaque candidat afin d'adapter le parcours de formation à ses besoins identifiés.

5%\*

d'abandon de 2014  
à 2018

\*Les principales cause d'abandon  
sont la rupture du contrat de  
travail ou un motif personnel

## COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

**Frais pédagogiques (comprenant le positionnement) :**

26€TTC/heure

**Frais d'évaluation :** 250€TTC/évaluation/stagiaire

AKTO, en accord avec l'Interbranches des établissements d'enseignement privés, prend en charge les frais pédagogiques à hauteur de 3 200 € par parcours CQP. Des financements complémentaires peuvent être accordés, n'hésitez pas à contacter votre conseiller AKTO pour étudier avec lui l'ensemble des possibilités.

Le financement via le Compte Personnel de Formation (CPF) est disponible pour le CQP EVS seulement (jusqu'à la ré-inscription du nouveau référentiel au RNCP pour le CQP CVS).

Pour accompagner votre réflexion et déterminer avec vous le parcours de formation le plus adapté à vos besoins, Sandra MERCIER,

responsable clientèle est à votre disposition :

@ [sandra.mercier@ifeap.cneap.fr](mailto:sandra.mercier@ifeap.cneap.fr)

☎ 06 16 98 16 79

Vous pouvez également contacter Claudine CHENE, Responsable comptabilité et gestion pour les questions liées au financement de votre formation :

@ [claudine.chene@ifeap.cneap.fr](mailto:claudine.chene@ifeap.cneap.fr)

*L'IFEAP est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. En effet, nous mettons tout en œuvre pour permettre l'accessibilité à nos formations.*

*Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.*

95,4 %  
est le nombre de  
stagiaires satisfait de  
la formation de 2016 à  
2019

## ÉVALUATION

- ▶ 4 blocs de compétences
- ▶ Possibilité de valider chaque bloc indépendamment (chaque bloc validé est acquis définitivement)
- ▶ Obtention de la certification CQP par capitalisation des 4 blocs (éventuellement sur plusieurs années)
- ▶ Évaluation à l'IFEAP et en situation professionnelle

## CHOIX PÉDAGOGIQUES

- ▶ Articuler situations professionnelles de terrain et approches théoriques
- ▶ Favoriser le réinvestissement de la formation par la montée en compétences en poste, avant l'évaluation
- ▶ Faciliter le partage d'expériences, les mises en situation et les analyses de pratique
- ▶ Encourager l'implication personnelle
- ▶ Favoriser le lien avec le projet de l'établissement
- ▶ Collaborer et partager des outils via un espace numérique de travail, support de la formation à distance et du suivi personnalisé.

### CQP EVS

Pour tout renseignement pédagogique :  
Emmanuel CARRE

@ [emmanuel.carre@ifeap.cneap.fr](mailto:emmanuel.carre@ifeap.cneap.fr)

☎ 07 88 36 96 56

### CQP CVS

Pour tout renseignement pédagogique :  
Elisabeth PAGER

@ [elisabeth.pager@ifeap.cneap.fr](mailto:elisabeth.pager@ifeap.cneap.fr)

☎ 07 57 40 41 19

Pour toute demande administrative :  
Stella BESNARD

@ [stella.besnard@ifeap.cneap.fr](mailto:stella.besnard@ifeap.cneap.fr)

☎ 02 41 25 78 14

*L'inscription en formation s'effectue par l'employeur via la plateforme ISICERTIF (plateforme de gestion des certifications). Si vous êtes déjà sur ISIDOOR, la plateforme de gestion des certifications permet la reprise des données salariés enregistrées sur ISI RH.*